

Compte-rendu du Conseil d'administration extraordinaire Association Chante Ecole – 6 novembre 2017

Début de réunion du Conseil d'administration : 17 heures

Membres présents :

- Sylvie Caillot – chef d'établissement,
- Jean-Marie Caniard – IA-IPR en éducation musicale et chant choral,
- Michel Bourdot – CPEM,
- Isabelle Sentaurens – CPEM,
- Nadia Métivier – CPEM,
- Jean-Claude Bouchardie – professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Eric Chabrefy – professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Yolande Barbier – professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Jean-Claude Boudet - professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Joël Cunin - professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Claire Gaucherand – professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Eric Boisumeau – professeur d'éducation musicale et chant choral,
- Agnès Roux – professeur d'éducation musicale et chant choral.

Secrétaire de séance : Eric Chabrefy

Ordre du jour : questions diverses

1. Comment favoriser la liaison entre le premier et le second degré dans la mise en place de secteurs mixtes :

Propositions :

- organisation des secteurs mixtes une année à l'avance (solution difficile à envisager),
- mise en place d'une commission qui recherche et propose des répertoires communs avec un agenda favorable à l'organisation de ces projets.

2. Comment bien gérer les répertoires satellites :

- Remarques :
- la diversité des répertoires doit perdurer car elle facilite la programmation,
 - ces répertoires ne posent pas de problèmes à condition qu'ils n'engendrent pas de coûts supplémentaires pour Chante École (répertoire et musicien),
 - leur nombre doit cependant être limité afin de ne pas créer de travail supplémentaire pour les musiciens ou de réduire le nombre de leurs cachets.

Proposition : réactivation de la commission de contrôle qui se réunit en septembre et valide l'adoption de ces répertoires sur des critères quantitatifs et qualitatifs (respect du label Chante École).

3. Comment faciliter la répartition des concerts entre le premier et second degré :

Constat : difficulté d'organisation des secteurs du premier degré à cause d'une mise en place tardive des secteurs du second degré (stage de novembre).

Propositions :

- stage du second degré au tout début de l'année scolaire (difficultés d'organisations administratives et d'élaboration du répertoire),
- rechercher une répartition stable d'années en années car bien que les secteurs évoluent, leur nombre varie peu dans le second degré.

4. Quel tarif l'association Chante École doit-elle adopter pour les concerts premier/second degré ?

Le tarif de 6€ pour les adultes et 3€ pour les enfants pour l'ensemble du public de ce concert paraît le plus adapté.

5. Les CPEM rapportent que la vente des programmes à 2€ semble trop élevée pour plusieurs professeurs

Proposition : ne pas fixer de tarif et le laisser à la discrétion des acheteurs.

Après discussion, il a été décidé que ce tarif restera inchangé pour les concerts 2018 mais qu'un test pourra être mis en place sur un concert afin de juger de l'opportunité de modifier définitivement ce tarif.

La séance est levée à 18 heures 30.

Eric Chabrefy, secrétaire de séance

Pour la Présidente,
le Secrétaire général,
Jean-Claude Bouchardie

